



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 24 janvier, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 17/01/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

|  |  |
|--|--|
| Nombre de membres en exercice : 62<br>Nombre de membres présents : 39<br>Nombre de suffrages exprimés : 47<br>Votes Pour : 47<br>Vote(s) Contre : 0<br>Abstention(s) : 0 | Objet : Plan de financement CIS Arreau et demandes d'aides<br><br><b>N° 2023-7</b> |
|--|--|

**Présents (39)** : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, PUYAU Maryse, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Patrick, DUBERNARD Alain, BAHEU Benoît, REY Sylvie, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, SOULE-ARTOZOUL Rosa, HELARY Yann, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

**Absents (15)** : CASPAR Elvire, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, LLOP Frédéric, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, MUR François, GAY Eric, ACCHINI Nicole, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

**Procurations (8)** :  
DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine  
DUBARRY Jean-Bertrand à CHAZOTTES Michel  
MALERE Hélène à PAUCIS Jean  
SOLANA Michel à RICARD Louis  
PETIT Caroline à DUBERNARD Alain  
ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José  
NARS Aline à MIR André  
FOURTINE Didier à ISOART Jean-Michel

M. Dominique GALAUP a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président rappelle l'état d'avancement du projet de construction du Centre d'Incendie et de Secours sur la Commune de Cadéac. Le permis de construire a été déposé le 7 novembre dernier et le cout prévisionnel des travaux s'élève désormais à 1 097 425 € ht.

Le plan de financement global et pluriannuel serait le suivant :

|                                    |                   |
|------------------------------------|-------------------|
| ETAT – DETR                        | 438 970 € (40%)   |
| CD65                               | 219 485 € (20%)   |
| SDIS                               | 219 485 € (20%)   |
| Autofinancement<br>des 29 communes | 219 485 € (20%)   |
|                                    | _____             |
|                                    | TOTAL 1 097 425 € |

Pour mémoire, ont été octroyés : 100 000 € de l'ETAT (au titre de la DETR 2019 et de la DETR 2020) et 29 553 € du CD65 (au titre du FAR 2019).

L'état d'avancement du projet permet de solliciter le versement des aides octroyées au titre des programmations précédentes.

Monsieur le Président propose d'en débattre.

Après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- D'approuver le plan de financement tel qu'exposé par Monsieur le Président ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU